

Créer une fondation

16 mai 2011

[Print](#)



Enquête, par Pierre-Yves Materne, o.p.

Créer une fondation : aider ceux qui aident

En France, plusieurs diocèses ont mis en place des fondations avec au moins un but caritatif (Paris, Lyon, Nanterre). Une fondation permet de trouver des fonds en vue de financer des projets diaconaux portés par des personnes au plan local, notamment au plan des paroisses. C'est donc un moyen efficace d'aider ceux qui aident...

La Fondation Notre Dame (créée en 1992), du diocèse de Paris, est la plus connue, reconnue d'utilité publique. Depuis le 23 janvier 2008, la Fondation Notre Dame peut abriter d'autres fondations. En 2009, alors que les situations de détresse sont criantes, la Fondation Notre Dame crée un fonds d'aide d'urgence à Paris doté de 100 000 euros en vue d'aider les paroisses à secourir les plus démunis. Une nouvelle fondation abritée « Fondation pour l'insertion par le logement » a aussi été instituée à la même époque. Le diocèse de Lyon a créé la Fondation Saint Irénée, en 2006.

Début 2010, deux nouvelles fondations ont été abritées par la fondation Notre Dame : la Fondation Sainte Geneviève et la Fondation Saint Irénée.

C'est le cas de la nouvelle fondation Ste Geneviève à Nanterre. Par ricochet, celle-ci est aussi d'utilité publique, ce qui permet de recevoir des dons et legs et de donner la possibilité de déduction fiscale aux donateurs.

Certains diocèses ont préférés d'autres structures juridiques. Les diocèses de Bretagne, par exemple, ont créé un « Fond de dotation », qui n'est donc pas d'utilité publique et ne donne pas lieu à l'avantage fiscal.

Dans le diocèse de Nanterre, la Fondation a été voulue, à l'image de Sainte Geneviève, au service des paroisses et mouvements, comme une « nouvelle manière d'être et d'agir en Église ». Elle identifie des porteurs de projets et les aide à les réaliser. Un comité exécutif, composé de personnes choisies pour leurs compétences et présidé par l'évêque, détermine les projets à soutenir et les montants alloués. Le délégué général, seul salarié, inventorie les projets, cherche les ressources et accompagne la réalisation des actions.

La Fondation Ste Geneviève n'a pas de vocation redistributive. Elle dispose bien d'un capital de départ (300000 euros) imposé par la loi. Elle a pour tâche de solliciter des mécènes (privés, entreprises) en proposant des projets à financer. Elle assure un suivi dans la

réalisation du projet de façon à garantir le sérieux de l'opération.

La Fondation SG a un triple but : Solidarité, Éducation et Culture.

La fondation développe la recherche et l'enseignement sur les questions de solidarité, en contribuant à la formation des permanents et des bénévoles des associations caritatives. Elle travaille aussi en faveur de la concertation et la coordination des actions entre les différents acteurs de la solidarité du département (Hauts de Seine, 92).

La FSG a aussi pour finalité la formation et l'insertion des jeunes et des adultes et la promotion de l'art sacré et la préservation du patrimoine culturel.

Actuellement, c'est surtout le pôle Solidarité qui est privilégié.

- ▶ Aider à la création de « La Maison des familles », à Boulogne-Billancourt. Le nouveau quartier en expansion sur le site anciennement occupé par l'usine Renault (« Le Trapèze ») avait besoin d'un lieu de culte. C'était une demande de la municipalité. L'évêque voulait un lieu plus accessible qu'une église. L'idée est née d'avoir un lieu ouvert qui soit dédié à l'aide à l'exercice de la parentalité. Une partie du bâtiment sera donc consacrée au culte (oratoire, centre pastoral), alors qu'une autre sera consacrée à des services sociaux. Celle-ci sera cofinancée par la Fondation d'Auteuil.
- ▶ Aider à réaliser des projets liés à une paroisse : La communauté des frères de St Jean, à Boulogne, qui a la charge de la paroisse Ste Cécile, souhaite acquérir un appartement pour loger des prostituées qui veulent s'en sortir. C'est en lien avec l'association Magdalena.
- ▶ Août Secours Alimentaire. En août, la plupart des structures pour les SDF sont fermées. Des chrétiens ont mis en place un projet pour donner des repas aux SDF.
- ▶ Foyer El Paso. En lien avec une paroisse de Neuilly, les sœurs ont décidé d'ouvrir un foyer pour accueillir une dizaine de femmes enceintes qui sont en rupture familiale. Elles sont logées jusqu'à la naissance de l'enfant. Elles doivent être majeures.

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/pratiques-de-la-diaconie/creer-une-fondation>